

Commission travaux/sécurité du 07 février 2022 – 18h00

Présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Cédric PIERREL, Michaël ROHR, Philippe CUNY, Jean-Michel MARTIN, Ludovic VINCENT, Daniel JOMARD, Karine CLAUDE, Charlotte SEHR, Marie-Agnès GROSJEAN, Jean-François MESDAG, Dorine ROBERT.

Excusés : Laurence LABAYS, Emmanuelle AUBERT, Jean-Michel PHILIPPE, Willy LANGLOIS.

Services : Jérôme CUNAT, Rémi DECOMBE.

Objet : travaux place de la libération – définition du projet, choix des options.

Yannick PIQUEE expose que la consultation de marché public étant en cours sur ce projet, il revient à la commission travaux et à la commission sécurité de se prononcer sur les éventuelles options à retenir avant que le marché public ne soit attribué par la commission d'appels d'offres.

Jérôme CUNAT rappelle l'objet des différentes options proposées à la réflexion.

Lot 1 : Voirie et réseaux divers :

- Option 1 : travaux sur arrêt de bus existant pour mise aux normes d'accessibilité : casse et réaménagement des îlots, traversée des piétons à revoir au niveau du cheminement, quai de bus. Coût estimatif 16 605 € HT. Le but est de mettre aux normes d'accessibilité mais aussi de refaire la structure et améliorer le cheminement. Il convient de s'assurer selon Michaël ROHR et Cédric PIERREL si un troisième arrêt de bus peut s'avérer nécessaire ou pas. A vérifier avec la Région selon le nombre de bus. A préciser également que la DDT, dans son avis relatif aux subventions DETR, émet le souhait que ce lieu soit mis aux normes d'accessibilité PMR.
- Option 2 : bordures granit anti-chevauchement aux alentours du tennis et du Naufaing pour éviter les stationnements de véhicules sur les trottoirs, permettant de protéger le cheminement des piétons. Coût estimatif 10 150 € HT. Actuellement seule la partie depuis la rue du général de Gaulle jusqu'au club house est en trottoir véritable. L'objectif est de protéger le cheminement piéton sur la totalité du pourtour de la place. Déjà prévu au niveau des commerces.
- Option 3 : séparateur d'hydrocarbures devant la zone des services techniques municipaux permettant d'éviter ou limiter les pollutions *via* le pluvial en cas d'accident mécanique. Coût estimatif 12 000 € HT. A préciser que la zone technique devant les services techniques ne sera plus utilisée prochainement pour le lavage des véhicules qui se fera bientôt à l'espace des viaux cependant des accidents mécaniques peuvent arriver de temps en temps et le séparateur d'hydrocarbures permet de protéger de toute pollution du pluvial qui se dirige vers le bouchot. Michaël ROHR précise que cela engendre aussi des coûts de retraitement et nettoyage réguliers.

Lot 2 : Réseaux secs :

- Option 1 : barrières levantes automatiques d'accès aux zones protégées devant les services techniques permettant de sécuriser les abords des ateliers pour les agents du service vu la circulation automobile. Coût estimatif 18 000 € HT. A préciser que

l'aménagement alentour des ateliers (gabions+bois) permettant de les sécuriser sont déjà prévus au marché et sont prévus comme démontables afin que les manifestations sur la place puissent se dérouler, toutefois d'autres options plus esthétiques doivent être étudiées ultérieurement. A préciser également que les places de stationnement à l'intérieur des espaces protégés seraient fermées en période d'activité des agents, mais ouvertes au stationnement public les soirs et week-end.

Après réflexions et discussions des membres des commissions :

- L'option 1 du lot 1 est retenue à 11 voix pour et 1 abstention.
- L'option 2 du lot 1 est retenue partiellement à 8 voix pour et 5 voix contre (uniquement la partie au niveau du naufaing).
- L'option 3 du lot 1 est retenue à 6 voix pour, 5 contre et 2 abstentions.
- L'option 1 du lot 2 n'est pas retenue à l'unanimité.

Sur proposition, il est également demandé à la maîtrise d'œuvre d'ajouter au trottoir projeté une surlargeur destinée à la circulation cycliste en direction de la voie verte à 9 voix pour et 4 voix contre.

La séance est levée à 18h40.

Vagney, le 08 février 2022,
L'adjoint aux travaux,
Yannick PIQUEE

